

Le Comité français pour Yad Vashem

Association loi 1901, créée en 1989, le Comité français pour Yad Vashem remplit plusieurs missions en soutien aux actions de Yad Vashem, Institut International pour la Mémoire de la Shoah, à Jérusalem.

Le Comité œuvre pour la reconnaissance des « Justes parmi les Nations » de France et travaille en partenariat avec les instances locales, nationales et les élus pour faire connaître leur histoire et honorer leur mémoire.

Il contribue également à la transmission de l'histoire de la Shoah, ainsi qu'à la recherche des noms des victimes assassinées et disparues.

Les actions du Comité reposent sur l'engagement et le travail de bénévoles, qui contribuent au bon fonctionnement et au développement de l'association.

Il est représenté sur l'ensemble du territoire par des délégués régionaux, qui assurent notamment l'organisation des cérémonies de remise de médaille et l'animation du « Réseau Villes et Villages des Justes de France ».

Sur les **320 000** juifs environ qui vivaient en France en 1940, **76 000** ont été déportés, dont **11 400** enfants. **3 943** seulement sont revenus, mais parmi eux aucun enfant.



6 avenue de la Motte-Picquet
75007 Paris
Tél. 01 47 20 99 57
www.yadvashem-france.org



Au 1^{er} janvier 2023, plus de 4 000 Justes parmi les Nations ont été reconnus en France, dont

694 pour la région Île-de-France
plus de 28 000 dans le monde

Tous les anonymes qui ont œuvré contre la barbarie nazie et leurs collaborateurs ont toujours une place dans la crypte du Panthéon à Paris et au Mémorial du Juste inconnu à Yad Vashem Jérusalem.



LA VOIX DES JUSTES

Le podcast du Comité français pour Yad Vashem qui renouvelle les modes de transmission de la mémoire de la Shoah à travers la narration de 10 personnalités françaises (Carla Bruni, Marc Lavoine, Nagui...)



LA BD LES JUSTES PARMIS LES NATIONS

Tome 1: Les réseaux de la liberté

En partenariat avec le Comité, une bande dessinée sur les Justes ayant œuvré en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un récit palpitant et documenté, qui plonge le lecteur au cœur des heures sombres de notre histoire.

Avec le soutien de la:

Fondation pour la Mémoire de la Shoah



Paris

Membre du Réseau Villes et Villages des Justes de France

JOURNÉE NATIONALE

À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DES CRIMES RACISTES ET ANTISÉMITES DE L'ÉTAT FRANÇAIS ET D'HOMMAGE AUX « JUSTES » DE FRANCE

« Le 16 juillet 1942, la France, patrie des Lumières, patrie des Droits de l'Homme, terre d'accueil, terre d'asile, la France ce jour-là accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. Nous conservons à l'égard des déportés juifs de France une dette imprescriptible. »

JACQUES CHIRAC,
le 16 juillet 1995, au Vélodrome d'hiver

N'oublions jamais



LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR

IL Y A 80 ANS, LA DÉPORTATION DES JUIFS DE FRANCE

L'année 1942 voit la mise en œuvre de la « solution finale » en France.

Le 2 juillet, René Bousquet, Secrétaire d'État à la Police, signe l'accord Oberg. Il prévoit la déportation de 100 000 juifs pour 1942 et leur arrestation par la police et la gendarmerie françaises en zone nord et en zone sud. Un premier convoi de déportation part le 27 mars 1942 pour Auschwitz avec 1 112 hommes juifs incarcérés à Drancy et à Compiègne.

Les 16 et 17 juillet, se déroule à Paris et sa proche banlieue la plus grande rafle menée en France, **la rafle dite du Vel d'Hiv**. Les nazis attendent l'arrestation de 22 000 juifs étrangers ou apatrides. 7 000 policiers français, répartis en 880 équipes, arrêtent 13 152 personnes dont 5 919 femmes, 3 118 hommes et 4 115 enfants qui, pour beaucoup, sont français.

Les personnes seules et les couples sans enfants sont envoyés à Drancy. Les familles, près de 8 000 personnes, sont entassées au Vélodrome d'Hiver pendant cinq jours, par une chaleur torride, dans des conditions indignes, sans eau ni nourriture. Elles sont ensuite dirigées vers les camps de Pithiviers et Beaune la Rolande. En août, les mères sont séparées des enfants et déportées. Ces derniers sont déportés deux semaines plus tard et exterminés.

Par son importance, parce que pour la première fois on arrête des femmes et des enfants, cette rafle provoque une prise de conscience dans l'opinion française jusque-là plutôt attentiste. Des protestations vigoureuses de prélats se font entendre. Cependant, des rafles menées par la gendarmerie française continuent en province, à Limoges, Lyon, Tours, Toulouse..., préludes à la déportation.

La solution finale de la question juive

Hitler prend la décision d'exterminer les juifs en août 1941. Dès lors, des massacres systématiques de juifs commencent en Pologne, puis dans les territoires soviétiques occupés et sont effectués par les *Einsatzgruppen*.

Ces tueries s'accompagnent de ghettoïsation, de déportation dans des camps.

Les premiers camps d'extermination démarrent leur activité au dernier trimestre 1941 (Belzec, Chelmno).

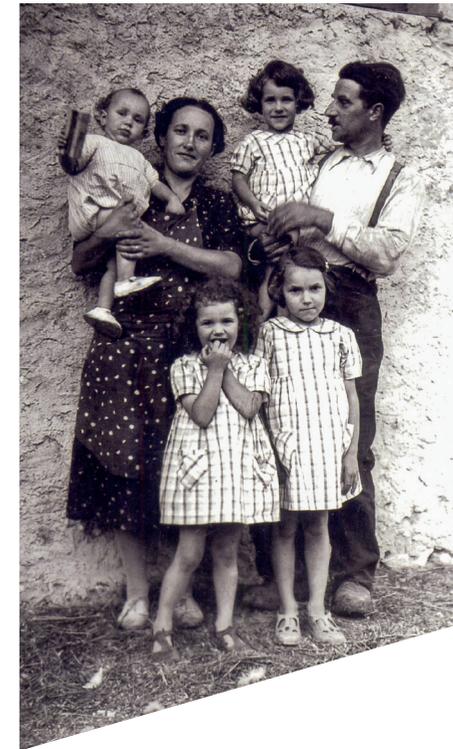
Les nazis prévoient l'extermination des juifs vivant en France et dans l'empire colonial français.

Le 20 janvier 1942, la conférence de Wannsee réunit une quinzaine de dignitaires nazis, dont Heydrich, Eichmann, Freissler, Muller. Moment clé dans le processus d'extermination des populations juives d'Europe, elle vise à industrialiser l'assassinat de masse et à mettre en place une organisation administrative, économique et technique qui implique tout l'appareil d'État nazi. 11 millions de juifs environ doivent être « nettoyés ».

La conférence valide le contrôle total par la SS. Heydrich qui devient le maître d'œuvre de ce processus de destruction.

« Je suis particulièrement honoré et fier du comportement de mes parents et de tous les Justes parmi les Nations qui ont sauvé de nombreux juifs au péril de leur vie. »

Jeanne-Marie et Bernard Louault, cultivateurs, vivaient au lieu-dit Norcay, commune de Chédigny (Indre-et-Loire), à deux kilomètres de la ligne de démarcation, avec leurs quatre enfants et les grands-parents paternels. Leur ferme isolée se trouvait à une centaine de mètres au sud de la ligne de démarcation. Catholiques pratiquants, ils s'opposaient à la guerre de 1939-1940 qui s'inscrivait pour eux dans le souvenir douloureux de celle de 1914-1918. Le père de Jeanne-Marie avait été tué au front et sa grand-mère vivait sa troisième guerre : celle de 1870, celle de 1914-1918 qui lui avait pris son fils et celle-ci qui avait mobilisé son petit-fils. En mars 1942, un voisin se présente à leur ferme, accompagné de deux jeunes gens. Il leur présente Ernest Braunschweig, 19 ans, et son frère François, 18 ans, des Juifs ayant fui l'Allemagne après la Nuit de Cristal et l'internement de leur père torturé à la Gestapo de Kehl et interné pendant 49 jours à Dachau. Leur frère aîné engagé dans la Légion Étrangère, est démobilisé puis trouve un emploi dans une ferme voisine. Ernest et François qui ont subi l'internement dans divers camps, sont libérés comme ouvriers agricoles. Leur mère et leur sœur se cachent dans les environs. Informé des rumeurs de persécutions, Bernard embauche les deux garçons qui ne parlent pas le français. Il les loge dans une petite maison inoccupée. François travaille à ses côtés et Ernest chez une voisine, Mme Thibault, veuve dont les deux fils sont prisonniers en Allemagne. Bernard comme tous les matins, écoute la radio clandestine de Londres pour savoir comment évolue ce conflit et un matin de novembre 1943, le calme de la ferme est troublé par un bruit de camion de la Gestapo qui vient arrêter les Braunschweig sur dénonciation. Bernard arrête vite la radio et éteint les lumières. Il sort en courant pour aller prévenir Ernest et François mais à l'instant où il franchit le muret de la cour il assiste impuissant à l'arrestation. Ernest avait été embarqué. François quant à lui a réussi à se cacher dans les bois toute la journée et a attendu la nuit pour retourner chez les Louault. La situation étant devenue trop dangereuse, Bernard lui trouve une autre cachette, avant qu'il décide de rejoindre le maquis d'Espéron. Ernest prend lui aussi le maquis où il retrouve son frère aîné. Ils combattent jusqu'en mai 1945. Après-guerre, ils viennent rassurer leurs sauveurs et les deux familles restent liées.



HISTOIRE DU SAUVETAGE

Intervention du Sénateur
Pierre Louault, fils de
Jeanne-Marie & Bernard
Louault

Le 6 mai 2002, Yad Vashem – Institut International pour la Mémoire de la Shoah, a décerné le titre de Juste parmi les Nations à Jeanne-Marie et Bernard Louault